



Yvelines  
Le Département



## Les 7 Départements d'Île-de-France et la Ville de Paris dénoncent les mensonges et refusent le racket organisé par l'État pour financer son désengagement !

Judi 14 octobre, en une seule journée, le Gouvernement a déposé et fait adopter dans la précipitation un amendement dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2020. Cet amendement vise à ponctionner une nouvelle fois les ressources des Départements franciliens et de la Ville de Paris en prélevant cette fois-ci les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) d'un montant non concerté de 75 millions d'euros dès 2020, au motif de « financer la Société du Grand Paris ». Prise unilatéralement, cette disposition sert à **pallier le désengagement gouvernemental alors que les collectivités financent déjà** une partie des transports en commun. Ces méthodes illustrent la violence dont fait usage le gouvernement à l'encontre des collectivités, méthodes fondées sur des mensonges tenus par le représentant du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

**Cette ponction unilatérale et injuste révèle plus gravement encore l'incapacité de l'État à tenir ses engagements sur les projets de transports du quotidien** (modernisation des RER, prolongement de lignes de métro, tramways, etc.). Elle s'ajoute à l'ensemble des décisions de l'État qui **pénalisent les collectivités de proximité agissant pourtant, sur l'ensemble du territoire national** et malgré les contraintes budgétaires imposées par l'État, pour **répondre aux besoins quotidiens des habitants**.

Inquiets de ces dérives, et alors que le désengagement global de l'État pénalise tous les Franciliens et le développement de notre région, **les 7 Départements d'Île-de-France et la Ville de Paris demandent l'abandon express de cette mesure, l'instauration d'un dialogue collectif et la recherche de voies alternatives, à la hauteur des enjeux et des attentes de nos concitoyens**.

**Soutenus par l'Association des départements de France, les 7  
Départements d'Île-de-France et la Ville de Paris vous invitent à une :**

## **CONFERENCE DE PRESSE**

**Mercredi 27 novembre à 13 heures 45  
au siège de l'Assemblée des Départements de France  
6, rue Duguay-Trouin 75 006 Paris**

### **Contacts presse**

Grégoire LARRIEU – Département de Seine-Saint-Denis / 06 35 84 13 82 / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr)

Muriel HOYAUX - Département des Hauts-de-Seine / 01 76 68 81 99 / [mhoyaux@hauts-de-seine.fr](mailto:mhoyaux@hauts-de-seine.fr)

François-Gilles EGRETIER – Département de l'Essonne / 01 60 91 91 47 / [06 32 10 91 72 / fgegreterier@cd-essonne.fr](mailto:fgegreterier@cd-essonne.fr)

Luce MARGONTY – Département de Seine-et-Marne / 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / [luce.margonty@departement77.fr](mailto:luce.margonty@departement77.fr)

Guillaume TALLON – Département de Seine-et-Marne / 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 / [guillaume.tallon@departement77.fr](mailto:guillaume.tallon@departement77.fr)

Yoann RISPAL - Département du Val-de-Marne / 06 27 04 28 45 / [yoann.rispal@valdemarne.fr](mailto:yoann.rispal@valdemarne.fr)

Guillaume TESSIER – Département du Val d'Oise / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / [guillaume.tessier@valdoise.fr](mailto:guillaume.tessier@valdoise.fr)

Cyril MORTEVEILLE – Département des Yvelines / 07 62 16 98 98 / [cmorteveille@Yvelines.fr](mailto:cmorteveille@Yvelines.fr)

Ludivine PRENERON - Ville de Paris / 06 71 14 06 37 / [ludivine.preneron@paris.fr](mailto:ludivine.preneron@paris.fr)